

# L'air du temps



n°161

Avril 2017

## Sommaire

- ▶ Conseil municipal du 7 mars 2017  
⇒ Budgets 2017
- ▶ Taux des taxes locales
- ▶ Le dégrilleur !
- ▶ Centrale villageoise : ça produit !
- ▶ CPAI
- ▶ Les abeilles dans les TAP
- ▶ Théâtre : tout un programme
- ▶ Le frelon asiatique se rapproche

La vie de la commune c'est aussi sur :  
<http://www.rencurel-vercors.fr/>



## Elections présidentielles des 23 avril et 7 mai

Il fut un temps où les élus n'étaient pas seuls à tenir le bureau de vote. Et ce serait bien de renouer avec cette pratique !

Cette année, le bureau sera ouvert de 8h à 19h. Il y a donc le choix entre 5 pages de 2h15.

Pour vous inscrire, appelez Mylène au 04 76 38 97 48

- le lundi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
- le mardi de 13h30 à 16h
- le jeudi de 13h30 à 17h

D'avance merci !

## Air du temps

### Déneigement

Quels choix pour l'avenir ?  
Service assuré exclusivement par la commune ?  
Service confié au privé ?  
Solution mixte ?  
Sont en jeu, les questions de personnels, de législation, de renouvellement ou pas du matériel, de coût pour la collectivité mais aussi d'attractivité de la commune.

Voici, parmi d'autres, des questions qui se posent à la commune (cf. ADT n° 159 - février 2017) et auxquelles des réponses doivent être apportées dans un délai plus ou moins rapproché.

Les décisions qui seront prises engageront la commune bien au-delà du mandat actuel (qui se termine en 2020)..

C'est pourquoi nous avons souhaité associer toutes celles et tous ceux qui le souhaitent à la réflexion sur ces questions et à l'exploration de différentes pistes avant que les élus ne soient amenés à prendre des décisions.

Pour lancer le travail, nous vous invitons à une

## réunion publique samedi 22 avril, à 10h, salle du Coucourou, à La Balme.

Au cours de cette réunion nous ferons le point sur les gros dossiers qui sont devant nous : déneigement et bâtiments scolaires mais aussi : église, centre des Coulmes, station du Col, La Scie, La Balme, agriculture, intercommunalité...

Nous proposerons la constitution de groupes de travail (avec méthode de travail et calendrier).

L'important n'est pas d'être un spécialiste ni de tout savoir sur le sujet à traiter. L'important est d'avoir envie de participer à l'avenir de la commune, de s'informer, de donner son avis, de le confronter à celui des autres.

L'important est d'avoir envie de mettre la main à la pâte pour construire des projets.

Nous vous attendons nombreux.

Les élus

**VOTE DES BUDGETS (BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES)**

**QUELS INVESTISSEMENTS EN 2017 ?**

Les principales opérations inscrites au budget principal, cette année, sont :

- ENS les Rimets : sentiers de découverte, pose d'un éco comp-teur, sécurisation des ruines de la ferme...
- Eglise : petits travaux d'aménagement inférieurs
- Bâtiments : travaux de mise en accessibilité PMR (La Scie...)
- PLU : fin
- Domaine ski alpin : remplacement de la gare de départ du téléski de Ravat ; aménagement du jardin d'enfants
- Véhicule : provision pour un éventuel remplacement du F-astac (selon les conclusions de la réflexion sur le déneigement)
- Forêts : plan de gestion par l'ONF (renouvellement) ; entre-tien de la signalétique des limites
- Voirie : sécurisation des traversées de la Balme et du village
- Voirie d'intérêt communautaire : fin des travaux engagés en 2016

Les principales opérations inscrites au budget eau et assainissement, cette année, sont :

- Sécurisation des captages : acquisition du foncier et enquête publique.
- Création du réseau d'assainissement collectif et de la STEP de La Balme (fin des travaux).

**Budget annexe du CCAS :**

Le compte administratif 2016 du budget annexe du CCAS fait apparaître les résultats suivants :

- Déficit de fonctionnement : - 5 053,03 €

**COMPTES ADMINISTRATIFS 2016**

Le 7 mars dernier, le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité les comptes administratifs de la commune, de l'eau et de l'assainissement et de la chaufferie 2016. Le CCAS a approuvé le compte administratif le 23 mars dernier.

COMMUNE		EAU & ASSAINISSEMENT		CHAUFFERIE		CCAS	
FONCTIONNEMENT		FONCTIONNEMENT		FONCTIONNEMENT		FONCTIONNEMENT	
DEPENSES		DEPENSES		DEPENSES		DEPENSES	
Charges à caractère général	109 407,99	Eau potable	26 286,99	Charges à caractère général	14 622,43	Charges à caractère général	22 017,45
Charges de personnel	166 482,01	Assainissement collectif	44 343,19	Charges financières	14 991,02		
Atténuation de produits	12 848,00						
Autres charges de gestion courante	63 299,21						
Charges financières	12 039,91						
Charges exceptionnelles	0,00						
<b>TOTAL</b>	<b>364 077,12</b>	<b>TOTAL</b>	<b>70 630,18</b>	<b>TOTAL</b>	<b>29 613,89</b>	<b>TOTAL</b>	<b>22 017,45</b>
RECETTES		RECETTES		RECETTES		RECETTES	
Atténuation de charges	37 243,78	Eau potable	47 192,87	Ventes de produits	29 345,22	Vente de produits du	55,00
Vente de produits du domaine	56 493,55	Assainissement collectif	61 253,25	Autres produits	0,01		
Impôts et taxes	195 576,94					Dotations et participations	15 559,90
Dotations et participations	121 514,23					Autres produits de gestion courante	1 349,52
Autres produits de gestion courante	56 464,13						
Produits financiers	643,51						
Op. d'ordre de transfert entre sect	0,00						
<b>TOTAL</b>	<b>467 936,14</b>	<b>TOTAL</b>	<b>108 446,12</b>	<b>TOTAL</b>	<b>50 521,61</b>	<b>TOTAL</b>	<b>16 964,42</b>
Excédent de fonctionnement	103 859,02	Excédent de fonct.	37 815,94	Excédent de fonct.	20 907,72	Déficit de fonct.	5 053,03
<b>INVESTISSEMENT</b>		<b>INVESTISSEMENT</b>		<b>INVESTISSEMENT</b>			
TOTAL DEPENSES	256 930,06	TOTAL DEPENSES	323 704,75	TOTAL DEPENSES	135 210,76		
TOTAL RECETTES	181 540,19	TOTAL RECETTES	563 887,15	TOTAL RECETTES	120 000,00		
Déficit d'investissement	75 389,87	Excédent d'investiss.	240 182,40	Déficit d'investiss.	15 210,76		

**AFFECTATION DES RÉSULTATS 2016 AU BUDGET 2017**

**Budget de la commune :**

Le compte administratif 2016 du budget de la commune fait apparaître les résultats suivants :

- Excédent de fonctionnement : 103 859,02 €
- Déficit d'investissement : - 75 389,87 €

Compte tenu :

- d'un excédent de fonctionnement antérieur reporté de : 0,00 €
- déficit d'investissement antérieur reporté de : - 125 487,81 €

Il a été décidé d'affecter la totalité de l'excédent de fonctionnement de 103 859,02 € pour la couverture partielle du déficit d'investissement.

**Budget annexe eau et assainissement :**

Le compte administratif 2016 du budget annexe eau et assainissement fait apparaître les résultats suivants :

- Excédent de fonctionnement : 37 815,94 €
- Excédent d'investissement : 240 182,40 €

Compte tenu :

- d'un excédent de fonctionnement antérieur reporté de : 0,00 €
- d'un déficit d'investissement antérieur reporté de : - 104 075,48 €

Il a été décidé de reporter un excédent de fonctionnement de 37 815,94 € et un excédent d'investissement de 136 106,92 €.

**Budget annexe de la chaufferie :**

Le compte administratif 2016 du budget annexe de la chaufferie fait apparaître les résultats suivants :

- Excédent de fonctionnement : 20 907,72 €
- Déficit d'investissement : - 15 210,76 €

Compte tenu :

- d'un déficit de fonctionnement antérieur reporté de : - 25 253,38 €
- d'un excédent d'investissement antérieur reporté de : 104 879,98 €

On constate :

- Un déficit de fonctionnement cumulé de : - 4 345,66 €
- Un excédent d'investissement cumulé de : 89 669,22 €

Il a été décidé de reporter le déficit de fonctionnement de - 4 345,66 € et un excédent d'investissement de 89 669,22 €.



**VOTE DES BUDGETS (BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES)**

**BUDGET PRINCIPAL 2017 : SECTION DE FONCTIONNEMENT**

**Dépenses**

- Principales charges à caractère général (145 958 €)**
  - L'entretien courant du matériel roulant, des bâtiments, des réseaux et des forêts
  - Le carburant, l'électricité, le gaz
  - Les fournitures de petit équipement scolaire et de bureau
  - Les frais postaux et les télécommunications
  - Les taxes foncières
  - Les honoraires (géomètre, juriste...)
- Principales charges de gestion courante (30 780 €)**
  - La contribution au Service Départemental d'Incendie et de Secours
  - Les indemnités diverses
  - Le soutien aux projets pédagogiques
  - Les subventions aux associations et le virement à la chaufferie (Foyer).
- Les charges financières (12 500 €)**

correspondent aux intérêts des emprunts (le remboursement du capital apparaît en dépenses d'investissement).

**Charges de personnel (175 700 €)**  
Secrétariat de mairie, agents techniques, agents d'entretien (ménage bâtiment mairie et bâtiments scolaires), agents restaurants scolaires, ATSEM, garderie, agence postale et emploi occasionnel déneigement.

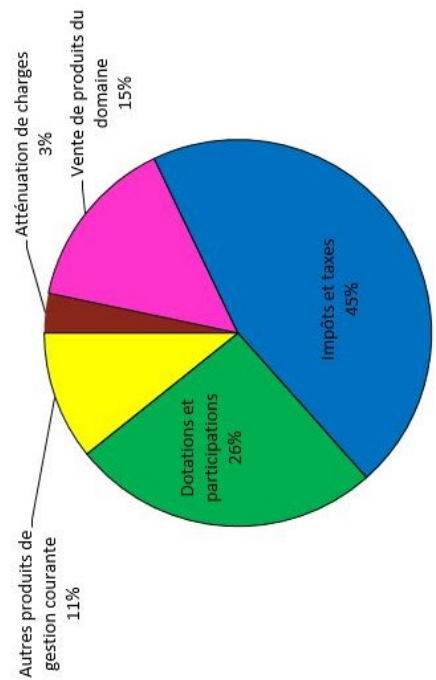
**Virement à la section d'investissement (43 456 €)**  
Le virement à la section d'investissement doit couvrir, au minimum, l'annuité d'emprunt (hors remboursement des emprunts court terme)

**BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES 2017**  
Le 7 mars dernier, le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité le budget principal et les budgets annexes 2017.

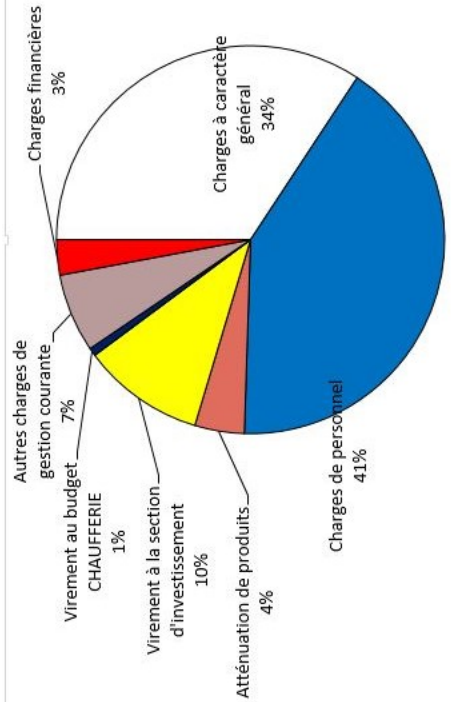
COMMUNE		EAU & ASSAINISSEMENT		CHAUFFERIE		CCAS	
FONCTIONNEMENT		FONCTIONNEMENT		FONCTIONNEMENT		FONCTIONNEMENT	
DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
Charges à caractère général	0.00	Eau potable	32 745.00	Charges à caractère général	26 840.00	Charges à caractère général	0.00
Charges de personnel	145 958.00	Assainissement collectif	52 486.00	Virement à la section investissement	4 278.00	Charges exceptionnelles	0.00
Atténuation de produits	17 576.00			Autres charges de gestion courante	1.00	Déficits antérieurs reportés	0.00
Virement à la section d'investissement	43 456.00			Charges financières	13 960.00		
Virement au budget CCAS	0.00			Déficits antérieurs reportés	4 345.66		
Virement au budget EAU & ASSAIN	0.00						
Autres charges de gestion courante	2 880.00	Virement à la section investissement	60 414.94				
Charges financières	12 500.00						
Charges exceptionnelles	0.00						
Operation d'ordre de transfert	0.00						
<b>TOTAL</b>	<b>425 970.00</b>	<b>TOTAL</b>	<b>145 645.94</b>	<b>TOTAL</b>	<b>46 880.00</b>	<b>TOTAL</b>	<b>0.00</b>
Excédents antérieurs reportés	0.00	Eau potable	48 160.00	Excédents antérieurs reportés	0.00	Vente de produits du domaine	0.00
Atténuation de charges	14 100.00	Assainissement collectif	59 670.00	Ventes de produits	30 000.00	Virement du budget commune	0.00
Vente de produits du domaine	62 040.00	Excédents antérieurs reportés	37 815.94	Dotations et participations	2 880.00	Dotations et participations	0.00
Impôts et taxes	193 910.00			Autres produits de gestion courante	14 000.00	Autres produits de gestion courante	0.00
Dotations et participations	109 830.00					Excédents antérieurs reportés	0.00
Autres produits de gestion courante	45 787.00						
Produits financiers	3.00						
Opérations d'ordre de transfert	0.00						
Produits exceptionnels	300.00						
<b>TOTAL</b>	<b>425 970.00</b>	<b>TOTAL</b>	<b>145 645.94</b>	<b>TOTAL</b>	<b>46 880.00</b>	<b>TOTAL</b>	<b>0.00</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>INVESTISSEMENT</b>
TOTAL DEPENSES	545 022.68	TOTAL DEPENSES	412 385.86	TOTAL DEPENSES	91 402.56	TOTAL DEPENSES	91 402.56
TOTAL RECETTES	545 022.68	TOTAL RECETTES	412 385.86	TOTAL RECETTES	91 402.56	TOTAL RECETTES	91 402.56

**BUDGET PRINCIPAL : SECTION DE FONCTIONNEMENT... QUELQUES PRÉCISIONS**

**Recettes**



**Dépenses**



## **VOTE DES TAUX D'IMPOSITION**

Le Conseil a voté le taux des 3 taxes pour 2017 :

- Taxe d'habitation : TH
- Taxe sur le foncier bâti : TFB
- Taxe sur le foncier non bâti : TFNB

Taxes	Taux 2016	Taux 2017
TH	11,34 %	7,49 %
TFB	15,02 %	15,02 %
TFNB	42,79 %	42,79 %

Les taxes foncières ont été maintenues au même taux qu'en 2015 et 2016.

### **Le taux de la taxe d'habitation 2017 est par contre en baisse par rapport au taux 2016.**

C'est une bonne nouvelle, mais qui n'est pas due à la générosité des élus communaux ! Eh non.

C'est la conséquence :

- de la réforme de la fiscalité locale de 2010 et de la loi de finances 2017
- de la fusion des Communautés de communes du Sud-Grésivaudan.

En 2010, l'ancienne part départementale de la taxe d'habitation était revenue à la commune.

En 2017, cette ancienne part départementale va à la Communauté de communes.

### **Alors rien de changé ? Ce qu'on payait en 2016 à la commune on va le payer à la Communauté de communes ?**

Pas tout à fait.

La fusion des Communautés de communes est passée par là. Il faut maintenant harmoniser les taux en vigueur dans les anciennes Communautés de communes pour arriver au même taux pour tout le monde.

Et cela se fera sur 6 ans pour ne pas provoquer une hausse trop importante d'un coup aux communes de l'ancienne 3C2V qui avaient globalement les taux les plus faibles. Par contre, il y aura une baisse pour les anciennes communes de la CCBI (le taux de TH de la CCBI était le plus élevé).

### **Les communes vont-elles y perdre ?**

Non, car la Communauté de communes va leur reverser la part de taxe d'habitation qu'elle encaisse maintenant à leur place. Du moins dans l'immédiat.

Tout ça est un peu compliqué mais on peut quand même retenir **qu'on paiera moins d'impôts locaux en 2017 qu'en 2016 !**

Michel Eymard

## **Service au public**

## **ASSAINISSEMENT**

### **LE DÉGRILLEUR**

#### **> Un peu de technique !**



Ça sert à quoi un dégrilleur ? Tout simplement à enlever tous objets, papiers épais, cailloux, couches, bref, tous les déchets non appropriés dont les habitants se débarrassent en utilisant le collecteur principal.

Avant la pompe de relevage les excréments sont broyés et relevés pour passer au-dessus de la Doulouche à hauteur de la passerelle, et poursuivre leur trajet vers la station d'épuration.

On peut imaginer les dégâts causés aux pompes de relevage si des objets solides venaient à entrer dans le broyeur (à la station du village nous avons trouvé dans ses débuts de fonctionnement jusqu'à des chiots et des cailloux).

#### **> Le dégrilleur de la STEP du village**

Au village, notre agent municipal enlève toutes les semaines, avec un petit râteau, les déchets qu'une grille appropriée à triés, les met dans un sac poubelle, avec des gants bien sûr. Le tout est transporté dans le container des ordures ménagères. Non seulement cette opération est ragoûtante, mais en plus elle a un coût pour la collectivité.

#### **> Et à La Balme ?**

Il était indispensable d'amener une correction dans le fonctionnement de la nouvelle station de La Balme. D'une part, pour la sécurité des matériels et d'autre part, bien sûr, pour rendre la tâche « acceptable » sur le plan humain, améliorer les conditions de travail.

Le dégrilleur automatique est programmé pour vider la grille des déchets nuisibles au bon fonctionnement de la station. A heure fixe il remplace la main de l'homme et inlassablement remonte de deux mètres de profondeur tout ce qui peut nuire à la vie des pompes de relevage.



Il dépose en douceur les éléments dans une poubelle avec un filtre, et celle-ci ne sera normalement évacuée qu'au bout de 3 ou 4 mois, selon le constructeur.

#### **> Le coût**

23.000 €, ça a fait tousser ceux qui ne connaissent pas le juste fonctionnement et la rationalité de cet appareil. Sans rentrer trop dans les détails, en plus de l'appareil, il y a l'installation électrique, la programmation, les alarmes, et l'installation qui aurait été la même que pour un dégrilleur manuel.

C'est donc le retour sur investissement qui compte : il est simplement de 5 à 6 ans.

Il faut se rappeler aussi que la compétence eaux et assainissement passera à la communauté de commune St Marcellin-Vercors-Isère entre 2018 et 2020 (en application de la loi). Le temps de travail de notre employé sera alors pris en charge par celle-ci au prorata du temps passé pour la station et les services des eaux.

**> Conclusion :** le dégrilleur est absolument indispensable. Ce n'est pas un gadget. Enfin, sauf si tout le monde fait attention à ne rien jeter dans les toilettes !

Je reste à disposition **en Mairie** et sur le terrain pour tous ceux qui voudraient plus d'explication.

Christian Stanzer



## Construire l'avenir

### INAUGURATION... SIGNATURE...

#### LE PHOTOVOLTAÏQUE ÇA FONCTIONNE !

Le 1<sup>er</sup> avril, à Vassieux, la Centrale villageoise Ver-corSoleil fêtait la mise en service des 10 premiers toits équipés de panneaux photovoltaïques, dont celui de l'école du village de Rencurel.

Lire l'article paru dans Drôme hebdo du 9 avril dernier :

<http://www.rencurel-vercors.fr/> (onglet « Vie communale »)



Jean-Eric de Rango, Président de VercorSoleil

Prochainement, ce sont 8 nouveaux toits qui seront équipés, de Vassieux à Rencurel, en passant par La Chapelle, St Agnan, St Martin et St Julien. 8 toits, dont celui du foyer de ski, au Col de Romeyère.

#### LE CPAI, C'EST PARTI !

Le 28 mars, à Grenoble, les maires du Vercors ont signé, avec le Département, le Contrat de Performance des Alpes de l'Isère (CPAI).

Le préambule précise les raisons qui ont amené le Département à substituer le CPAI aux Contrats de Développement Diversifié qui ont marqué la décennie précédente :

*« La politique touristique en montagne du Département était axée, jusqu'en 2015, sur la diversification.*

*La volonté est désormais de considérer les stations, cœur de l'activité économique du tourisme de montagne, comme des entreprises et de soutenir en priorité ce qui contribue à leur bon fonctionnement et leur développement.*

*L'effet attendu est la performance des stations et le développement des séjours. Les enjeux sont économiques bien sûr, mais aussi de vitalité pour les territoires de montagne, où l'activité touristique, même quand elle est complémentaire, est fondamentale.*

*Les « contrats de performance des Alpes de l'Isère » (CPAI) sont la déclinaison montagne de la politique départementale, qui vise à maintenir l'Isère dans le top 10 des destinations françaises, avec les quatre axes « clés » de développement : l'accès, l'hébergement, les nouveaux produits et la promotion. »*



Au premier plan, de gauche à droite, Franck Girard, maire de St Nizier et Président de la CCMV, Chantal Carlioz, maire de Villard de Lans et vice-présidente du Département en charge du tourisme, Hubert Arnaud, maire d'Autrans-Méaudre, Thomas Guillet, maire de Corrençon, Mickaël Kramer, maire de Lans-en-Vercors, Michel Eymard, maire de Rencurel, Marie-Chantal Jolland, vice-présidente de SMVI Communauté en charge du tourisme. Debout, de gauche à droite, Franck Gautier, Président de Vercors Tourisme, Thierry Gamot, maire délégué d'Autrans, Amandine Vassieux, vice-présidente de SMVI Communauté en charge des politiques contractuelles, Bernard Pérezio, vice-président du Département en charge des routes.

Le même jour, s'est tenu le 1<sup>er</sup> Comité de pilotage 2017 du CPAI Vercors au cours duquel le projet de création du jardin d'enfants d'apprentissage du ski alpin du Col de Romeyère a été présenté.

La subvention demandée (cf. *L'Air du Temps* n°160 de mars 2017) a été accordée.

## Education

### ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

Boris Glénat et Pauline Roux animent 3 séances autour de l'abeille pour les enfants scolarisés à La Balme : présentation des abeilles sauvages et domestiques, pollinisation, apiculture et... fabrication de bougies !





## Avis

### MISSION LOCALE

25 AVRIL - 14H-17H - PONT-EN-ROYANS  
ESPACE ENFANCE JEUNESSE

26 AVRIL - 10H-17H - ST-MARCELLIN  
MAISON DES ASSOCIATIONS

27 AVRIL - 10H30-16H - VINAY  
POLE DE SERVICE

# JOBS D'ÉTÉ

MISSION LOCALE  
SERVICE JEUNESSE SUD GRÉSIVAUDAN

04 76 64 86 82 06 30 06 14 76 04 76 38 83 42



25 AVRIL - 14H-17H - PONT-EN-ROYANS  
ESPACE ENFANCE JEUNESSE

- TRAVAILLER AVANT 18 ANS : DIFFICULTÉS, OU ET COMMENT CHERCHER, LES ALTERNATIVES (BABY-SITTING, CHANTIERS DE JEUNES...), TRAVAILLER DANS L'ANIMATION ET LE BAFI...
- ATELIER CV ET LETTRE DE MOTIVATION
- TABLEAU DES OFFRES SUR LE TERRITOIRE ET AUTRES

26 AVRIL - 10H-17H - ST-MARCELLIN  
MAISON DES ASSOCIATIONS

- SIMULATION D'ENTRETIEN D'EMBAUCHE - ASSOCIATION ECTI
- TRAVAILLER DANS L'AGRICULTURE - REGROUPEMENT DES AGRICULTEURS DU SUD GRÉSIVAUDAN
- TRAVAILLER AVANT 18 ANS : DIFFICULTÉS, OU ET COMMENT CHERCHER, LES ALTERNATIVES (BABY-SITTING, CHANTIERS DE JEUNES...), TRAVAILLER DANS L'ANIMATION ET LE BAFI...
- ATELIER CV ET LETTRE DE MOTIVATION
- TABLEAU DES OFFRES SUR LE TERRITOIRE ET AUTRES
- TRAVAILLER À L'ÉTRANGER
- LA SANTÉ AU TRAVAIL

27 AVRIL - 10H30-16H - VINAY  
POLE DE SERVICE

- TRAVAILLER DANS L'AGRICULTURE
- TRAVAILLER AVANT 18 ANS : DIFFICULTÉS, OU ET COMMENT CHERCHER, LES ALTERNATIVES (BABY-SITTING, CHANTIERS DE JEUNES...), TRAVAILLER DANS L'ANIMATION ET LE BAFI...
- ATELIER CV ET LETTRE DE MOTIVATION
- TABLEAU DES OFFRES SUR LE TERRITOIRE ET AUTRES
- TRAVAILLER À L'ÉTRANGER

## ARMÉE

TU AS ENTRE 16 ET 28 ANS ?  
TU ES VOLONTAIRE ?

VIENS REJOINDRE LES CADETS DU 4  
AUX JOURNÉES DÉCOUVERTES DU 4<sup>e</sup> RCH A GAP.



L'armée de Terre t'intéresse ?  
Le 4<sup>e</sup> Régiment de chasseurs à cheval  
le 3<sup>e</sup> samedi de chaque mois au quartier général Guillaume  
pour découvrir le métier de soldat, les activités militaires, les entraînements sportifs,  
l'agencement et le dépassement de soi.

Viens avec ton repas-froid (treillis et rangers fournis).

Contact : cadets4@gmail.com

## Sortir

### THÉÂTRE

L'association Domichats est heureuse de vous annoncer les prochaines représentations du **P'Ti Théâtre du Chat'Limont**

**Madame Marguerite**,  
de Roberto Athayde (Brésil).  
Durée : 1h30



*Madame Marguerite est une institutrice haute en couleurs, qui prépare ses élèves à l'examen d'entrée en sixième. Pour les motiver, elle use de tous les stratagèmes, de toutes les roueries. Tour à tour gentille, menaçante, hystérique, clownesque ; elle enseigne la biologie, les mathématiques, à sa façon à elle, mais, surtout, elle communique avec passion sa propre vision de l'existence. Personnage à la fois irritant, truculent, grossier et touchant. Satire tragi-comique du pouvoir discrétionnaire des maîtres sur les enfants, mais aussi des acteurs sur les spectateurs et, par-delà, critique humoristique de tous les pouvoirs.*

**Samedi 13 mai, 20h30**  
à La Scie, La Balme de Rencurel

Atelier enfants. **La Table ronde**, d'après les Monty Python. Durée : 1h

*Deux sœurs ont invité leurs camarades à venir jouer chez elles. Elles profitent de l'absence de leurs grands-parents pour jouer aux chevaliers de la Table ronde, en utilisant tout ce qu'elles trouvent dans la maison pour se costumer. Un jeu de rôles qui s'inspire fortement de la version burlesque et délicieusement absurde de la fameuse troupe anglaise des Monty Python. Esprits sérieux s'abstenir*

**Samedi 27 mai, 20h30**, salle des fêtes de Saint Julien en Vercors  
**Vendredi 30 juin, 20h30**, à La Scie, La Balme de Rencurel

Atelier adultes.

**Turbulences et petits détails**, d'après Denise Bonal. Durée : 1h30

*Les coulisses d'un mariage à la campagne. Dans la cour de la ferme, à l'écart des festivités qui se déroulent hors champ, les invités se racontent, se confient, se lâchent. Tour à tour burlesques, simplement drôles ou émouvantes, leurs conversations nous dévoilent un monde familial, attachant, où chacun d'entre nous peut se reconnaître.*

**Samedi 17 juin, 20h30**, salle des fêtes de Saint Julien en Vercors  
**Samedi 1<sup>er</sup> juillet, 20h30**, à La Scie,

Tous les spectacles sont gratuits. Participation (chapeau) libre.

L'atelier enfants participera aussi au **Festival La Contrée des marmots, samedi 3 juin à Roybon.** (Programme sur <https://www.lacontreedesmarmots.com/>)

## ATELIERS PÊCHE



Le samedi 1<sup>er</sup> avril, l'école de pêche « Bourne Vive » a ouvert la saison avec une journée gratuite pour tous. Des ateliers pêche se sont déroulés dans 5 AAPPMA du bassin versant de la Bourne.

Au Col de Roméyère, Claude, Boris et Cyril ont accueilli 8 petits pêcheurs, le froid et la pluie n'ayant pas joué en leur faveur. Mais tous les enfants présents ont bravé le météo pour « une pêche au toc » un peu fraîche.

Cyril a commencé par une partie théorique au chaud au centre « Les Coulmes », puis tout le monde est sorti bien équipé.

Les plus petits ont été les plus productifs. Juliette et Néo ont sorti les deux seules truites de l'après-midi, dont une maillée de 24 cm.

Merci à tous les participants.

Cyril Perroteau

Nous rappelons que l'école de pêche propose, durant le printemps, 5 ateliers pêche (5€ l'atelier et 20 € les 5), le 12 avril à Rencurel, le 26 avril à St Martin, le 10 mai à St Jean-en-Royans, le 4 juin à Méaudre et le 24 juin à Pont-en-Royans. Vous trouverez des dépliants à « La P'tite Pause » ou vous pouvez demander des infos à l'adresse suivante : [ecoledepechebourne@gmail.com](mailto:ecoledepechebourne@gmail.com).



## Au jour, le jour...

### AGENDA AVRIL/Mai/Juin

Quand	Quoi	Où	Par qui
Samedi 22 avril à 10h	Réunion publique	Salle du Coucourou	Commune
Dimanche 23 avril Dimanche 7 mai	Elections présidentielles	Mairie de 8h à 19h	
Lundi 8 mai à 11h	Commémoration	Monument du pont du Violon	Commune
Mardi 9 mai à 19h	Conseil municipal	Mairie	
Samedi 13 mai à 20h30	Théâtre <i>Madame Marguerite</i>	La Scie La Balme de Rencurel	P'Ti Théâtre du Chat'Limont
Samedi 20 mai de 9h à 13h	Marché aux plants et produits du terroir	La Balme de Rencurel	Rencurel Animation Initiative
Samedi 27 mai à 20h30	Atelier enfants <i>La table ronde</i>	Salle des fêtes St Julien en Vercors	P'Ti Théâtre du Chat'Limont
Vendredi 2 juin	Pique-nique	Fontaine de Petouze	Club de la Doulouche
Dimanche 11 juin Dimanche 18 juin	Elections législatives	Mairie	
Dimanche 11 juin	6 <sup>ème</sup> Trail Vercors-Coulmes	Col de Romeyère	Amis des Coulmes

Les inscriptions son ouvertes : <http://www.trail-vercors-coulmes.fr/>

### Dans le rétroviseur

#### REPAS À LA SCIE

##### Repas du cerf

Ce samedi 11 mars, l'ACCA de Rencurel a organisé son traditionnel repas du cerf.

135 personnes ont pu déguster le menu préparé par Les Amis des Coulmes, repas qui fut un succès, une fois de plus !

Un diaporama a également été projeté pour que tout le monde, chasseurs ou pas, puisse partager ces bons moments que nous offre cette activité.

L'ambiance fut très conviviale.

Rendez-vous donc l'année prochaine !

Céline Zanella

##### Repas « cabri »

Samedi 1er avril, Les Amis des Coulmes ont servi 119 convives des Clubs de Villard de Lans, de Lans-en-Vercors, d'Autrans-Méaudre, de Tullins et même quelques gourmets de Saint-Marcellin.

Au menu de ce repas « cabri » organisé par le Club de la Doulouche : salade printanière, sauté de chevreau aux morilles, gratin dauphinois, fromage et vaucherin aux framboises !

Un bon repas !

D'après Bernard Repellin et Michel Feugier

### Bibliothèque



Autrefois, ma maison était une ferme. Il y avait une étable avec des vaches, une porcherie avec des cochons. A côté de ma maison, on peut encore voir un « travail » qui servait à ferrer les chevaux, les bœufs ou les vaches.

Avant qu'il y ait des tracteurs dans les fermes, tout le travail se faisait avec les animaux. Il fallait ferrer leurs sabots pour qu'ils ne s'usent pas.

On installait l'animal sous le travail et on l'attachait avec des sangles.



Avant de ferrer l'animal, il faut enlever le vieux fer et les clous. Puis, il faut nettoyer le sabot. Ensuite, on chauffe le nouveau fer et on l'adapte à la forme du sabot de l'animal. Enfin, on remet des clous pour faire tenir le fer sur le sabot.

T comme... TRAVAIL

Une vingtaine de mots pour Rencurel sont déjà en ligne sur le site internet de la commune. Et le vôtre ?



Durant les longs et rigoureux hivers des années 1950, dans les fermes des Prés et des Rimets, comme dans d'autres hameaux, on attelle encore à tour de rôle, deux vaches au traineau en bois pour « faire la trace » sur les chemins vicinaux. Rare sont alors les véhicules automobiles ; les enfants se rendent à l'école, au catéchisme, à la messe à pied, quelle que soit la distance. Mais il faut dénager la route les jours où doit avoir lieu la collecte du lait par le camion de la laiterie Valléian installée à La Balme.

Les belles journées revenues, ces bêtes de somme - le plus souvent des Villardes robustes et dociles - brent la charrie, le char de foin ou celui des gerbes de blé, d'avoine, de seigle dont les grains, après battage, seront portés au moulin à farine (à l'entrée de Pont-en-Royans, route de Chateaufort) ou bien consommés par poules et lapins. La paille sera utilisée pour la litière des animaux ou, en ce qui concerne la paille de seigle, faite sécher les fromages de chèvre (la tomme ou tome du dialecte dauphinois « toma »).

Puis vinrent les tracteurs et la mécanisation de l'agriculture...

V comme... VACHE

### PETITE ANNONCE

A vendre



Maison à fort potentiel  
• implantée **au centre du bourg** proche des écoles et du collège  
• entourée de **2 jardins**, de 100 m<sup>2</sup> et 200m<sup>2</sup>, aménageables et/ou constructibles.

Maison **rénovée en 2000**, 3 niveaux qui peuvent avoir un accès extérieur autonome et, au rez-de-chaussée, un **garage de 60 m<sup>2</sup>**.

Visite virtuelle :

[maison-pontenroyans-vente.com](http://maison-pontenroyans-vente.com)

Contacts : 06 77 40 50 63  
OU 06 72 97 13 95

### TAD AVRIL/Mai

Renaud Callet vous emmène

à St Marcellin

Jeudi 6 avril

Jeudi 20 avril

à Villard de Lans

Vendredi 5 mai

Mardi 23 mai

Tarif aller-retour : 5 €

N'oubliez pas de réserver au  
0820 08 38 38

### L'Air du Temps n°161

Bulletin mensuel de Rencurel

615, rue de la mairie - 38680 RENCUREL

Tel : 04 76 38 97 48

Courriel : [rencurel.mairie@orange.fr](mailto:rencurel.mairie@orange.fr)

Dépôt légal : avril 2017

Directeur de la publication : Michel Eymard

Maquette et mise en page :

Michel Eymard

Tirage en 180 ex. : Vigny-Musset Repro  
50, Allée des 2 Mondes 38100 GRENOBLE

Ont contribué à ce numéro (textes et photos) : Nicolas Bontoux, Mylène Borrelli, Jannette Callet, Michel Eymard, Monique Eymard, Boris Glénat, Cora G., Elise L., Tao, M., Cyril Perroteau, Christian Stanzer, Céline Zanella

### IL ARRIVE, LE FRELON ASIATIQUE ?

Voilà douze ans que le frelon asiatique, *Vespa velutina nigrithorax*, est arrivé en France.

En douze ans, avec une avancée moyenne de 78 km par an, il a réussi à coloniser les trois quarts de la France et à s'introduire dans les pays limitrophes en suivant le réseau hydrographique : Espagne, Belgique, Allemagne et même aux Royaumes Unis !

Mais qui est le frelon asiatique ?



Comme la guêpe ou le frelon européen la colonie est fondée au printemps par un individu solitaire. Une reine qui va construire un premier nid (à hauteur d'homme, dans une haie, sous une passe de toit), élever des ouvrières et ensuite se consacrer uniquement à la ponte.

La colonie atteint son paroxysme en été avec plus de 2 000 individus. Elle est alors très vorace et est un prédateur redoutable pour tous les autres insectes, notamment les abeilles (domestiques ou sauvages).

Elle niche alors au sommet d'un arbre (entre 10 et 15 m) ce qui, avec le feuillage, la rend difficile à détecter.

A l'automne la colonie décline et donne naissance aux futures reines qui fonderont, au printemps suivant, de nouvelles colonies. Mais là où la guêpe ne donne naissance qu'à une dizaine de futures reines, le frelon asiatique en crée entre 50 et 200 !

Le frelon asiatique a été classé danger sanitaire de 2<sup>ème</sup> catégorie en 2012.

Cette classification en 2<sup>ème</sup> catégorie offre aux particuliers et aux collectivités locales la possibilité de lutter contre le frelon mais ne donne aucun moyen financier, tandis qu'une classification en danger sanitaire de 1<sup>ère</sup> catégorie rendrait la lutte obligatoire et engagerait l'état financièrement dans cette lutte...

Pour lutter contre le frelon, des solutions existent : destruction des nids, piégeage des reines quand elles sont le plus vulnérables (de mars à mai **UNIQUEMENT**) en privilégiant des pièges sélectifs qui ne pénaliseront pas les espèces locales. Un second piégeage est possible à l'automne pour capturer les futures reines avant l'hivernage.

Un frelon qui butine ou qui chasse ne vous attaquera pas, il aura même tendance à vous fuir. En revanche si l'on s'approche un peu trop près du nid ou bien qu'on l'agresse, il saura se défendre. Ce qui est problématique au printemps, lorsque le nid primaire est à hauteur d'homme.

Comme celle du frelon européen, la

pique du frelon asiatique est extrêmement douloureuse et, comme c'est le cas avec son homologue européen, plusieurs piqûres peuvent être mortelles. Il sera cependant beaucoup plus agressif et produira une attaque groupée.

La destruction d'un nid est donc une affaire sérieuse, qui nécessite un peu plus qu'une simple tenue d'apiculteur. La destruction d'un nid de manière artisanale, qui entraînerait une dispersion de la colonie plutôt que sa destruction serait contreproductive.

Le piégeage sélectif, sans être la panacée, semble donner de bons résultats dans d'autres régions.

Boris Glénat

A l'automne 2016, une fois les feuilles tombées, un « joli » nid d'environ 80 centimètres de diamètre a été détecté à Choranche...

Si vous avez des questions, des suspicions de présence, vous pouvez contacter Boris Glénat au 06 88 73 34 71.